

À l'école, chaque moment compte !

L'ACCUEIL DU MATIN

De 7h50 à 8h20

- Pour démarrer la journée en douceur
- Accueil gratuit, dans la limite des places disponibles

LA PAUSE DU MIDI

De 12h00 à 14h15

- Pour manger, jouer, se poser et, pour les plus petits, faire la sieste
- Inscription régulière ou occasionnelle
- Choix entre 2 menus équilibrés et de saison (Petit Bouchon/ Jeune Pousse)

LES ATELIERS DU MERCREDI

De 8h30 à 12h00

- Pour s'amuser, apprendre et découvrir à travers des ateliers ludiques et éducatifs à l'école ou à proximité dans les locaux d'associations partenaires
- Forfait annuel

PEPS DU SOIR

De 16h45 à 18h30

- Pour bien finir la journée d'école, goûter, se reposer, lire et apprendre en s'amusant

• 2 forfaits pour s'adapter à mes besoins

Max : jusqu'à 4 soirs par semaine
Mini : jusqu'à 2 soirs par semaine

- 2 modalités de fréquentation : jours fixes ou calendrier par période

Exemple :

J'ai choisi le forfait mini (jusqu'à 2 soirs par semaine).
Je peux changer chaque semaine les 2 jours de fréquentation.

Semaine 1 : le lundi et jeudi
Semaine 2 : le mardi et vendredi
Semaine 3 : le lundi et vendredi...

Tout changement doit être signalé au plus tard 2 jours avant (2 jours d'école), à la direction de l'accueil de loisirs ou au référent coéducation de proximité de l'école.

peps +

En cas d'imprévu ou pour découvrir les activités du soir, mon enfant peut venir à PEPS, qu'il soit inscrit ou pas, **10 fois dans l'année au maximum** (à répartir librement).
Tarif à la séance, en fonction de mon Quotient Familial Municipal.
Plus d'informations auprès de la Direction d'accueil de loisirs.

Des tarifs adaptés grâce à mon Quotient Familial Municipal

Le Quotient Familial Municipal (QFM) me permet de bénéficier de tarifs adaptés à mes revenus et à la composition de ma famille, pour la restauration scolaire et les activités : PEPS du soir, Ateliers du mercredi et également Hé hop pour les vacances.

Mon QFM est valable pour toute l'année scolaire.

Chaque année, je le calcule en même temps que j'effectue l'inscription à la restauration scolaire et aux activités périscolaires.

Attention : sans calcul du QFM, le tarif maximum sera appliqué.

Des équipes municipales ou des associations d'éducation populaire partenaires (MJC, Centres sociaux, Maisons de l'Enfance...) organisent les accueils périscolaires suivant les mêmes modalités : horaires, tarifs, parcours...

Important : si l'accueil de loisirs est géré par une association partenaire, je me rapproche d'elle pour le paiement des activités.

- Pour connaître mon tarif personnalisé, je fais une simulation sur lyon.fr



Le saviez-vous ?

Si mon enfant a moins de 6 ans, je peux bénéficier sous conditions d'un crédit d'impôts pour PEPS du soir et les Ateliers du mercredi.

Les tarifs en un clin d'œil :

N° de tranche	Le Quotient Familial Municipal	ACCUEIL DU MATIN	PAUSE DU MIDI		PEPS DU SOIR				ATELIERS DU MERCREDI	
			Tarif journalier minimum	Tarif journalier maximum	Annuel	Coût Mensuel	Annuel	Coût Mensuel	Tarif minimum	Tarif maximum
1	De 0 à 312 €	Gratuit	0,80 €		10 €	1 €	20 €	2 €	38 €	
2	De 312 € à 800 €	Gratuit	0,80 €	4,42 €	20 €	2 €	40 €	4 €	38 €	144 €
3	De 801 € à 1150 €	Gratuit	4,42 €	4,68 €	40 €	4 €	80 €	8 €	144 €	161 €
4	De 1151 € à 1400 €	Gratuit	4,68 €	5,05 €	60 €	6 €	120 €	12 €	161 €	174 €
5	De 1401 € à 1800 €	Gratuit	5,05 €	6,83 €	100 €	10 €	200 €	20 €	174 €	198 €
6	De 1801 € à 2100 €	Gratuit	6,83 €	7,30 €	140 €	14 €	280 €	28 €	198 €	212 €
7	Supérieur à 2100 € ou non-Lyonnais	Gratuit	7,30 €		210 €	21 €	420 €	42 €	212 €	

Pause du midi/Santé-allergies

Mon enfant peut être accueilli dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) avec un panier repas fourni par la famille.
Une tarification spécifique est proposée pour ce temps d'accueil.
Les tarifs varient suivant le Quotient Familial Municipal : de 0,48 € à 3,70 € par jour.

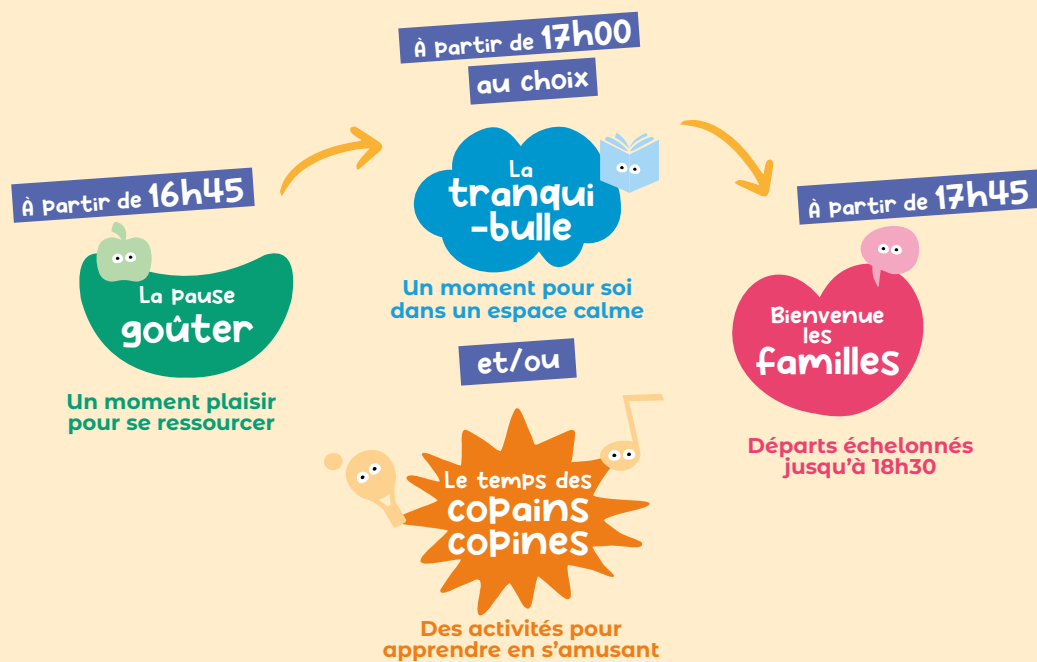
peps +

10 séances de PEPS du soir dans l'année au maximum (à répartir librement). Un tarif à la séance en fonction du QFM :
2 € la séance pour les QFM 1, 2 et 3
4 € la séance pour les QFM 4 et 5
6 € la séance pour les QFM 6 et 7

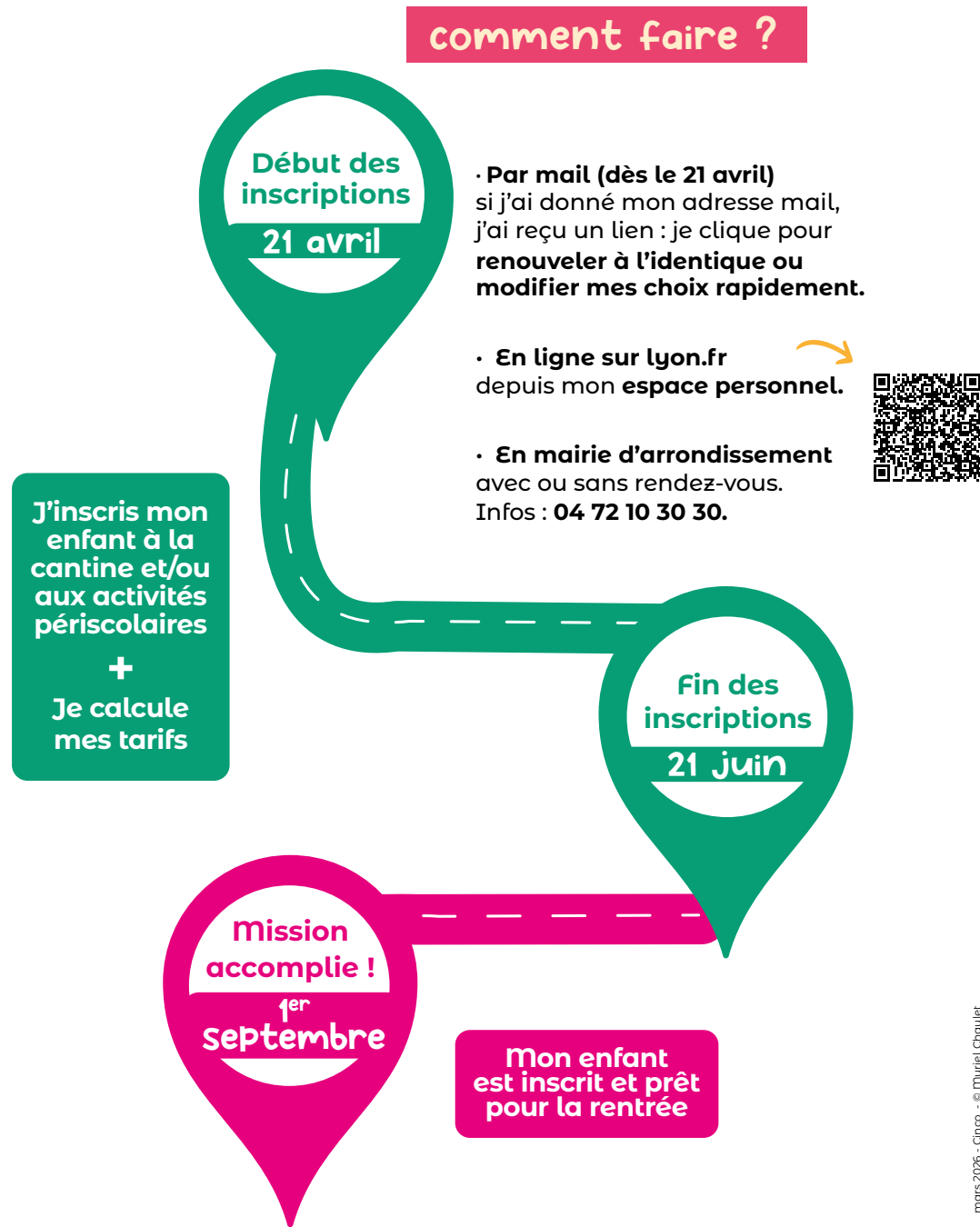
La semaine de mon enfant

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De 7h50 à 8h20	ACCUEIL DU MATIN durée : 30mn			ACCUEIL DU MATIN durée : 30mn	
De 8h30 à 12h	TEMPS SCOLAIRE durée : 3h30		LES ATELIERS DU MERCREDI durée : 3h30	TEMPS SCOLAIRE durée : 3h30	
De 12h à 14h15	PAUSE DU MIDI durée : 2h15			PAUSE DU MIDI durée : 2h15	
De 14h15 à 16h45	TEMPS SCOLAIRE durée : 2h30			TEMPS SCOLAIRE durée : 2h30	
De 16h45 à 18h30	PEPS DU SOIR durée : 1h45			PEPS DU SOIR durée : 1h45	
DÉPARTS ÉCHELONNÉS À PARTIR DE 17h45					

Le parcours Peps !



2 mois pour inscrire mon enfant, comment faire ?



Pièces à fournir :
Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de mon enfant.
Copie de mon avis d'impôt 2025 sur les revenus 2024.

Plus d'informations à l'école auprès du référent coéducation de proximité et de la direction de l'accueil de loisirs.



LYONendirect 04 72 10 30 30 • lyon.fr



Rentrée 2026



Inscription restauration et activités périscolaires

Du 21 avril au 21 juin 2026

J'inscris mon enfant



peps!
Le périscolaire à l'école

Ma rentrée en toute sérénité !